



23 mai 2023 - Perpignan

Ateliers participatifs pour la mise en œuvre de projet de Gestion Intégrée des Eaux pluviales

Accompagnements financiers

Gwenolé LE ROUX

AERMC

Co-organisés avec :



Avec la participation financière de



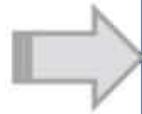
L'agence de l'eau, organisme de service public dédié à l'eau

- Un établissement de service public qui relève du Ministère de la transition écologique
- Une mission : atteindre le bon état des eaux superficielles, souterraines et côtières fixé par la directive cadre européenne sur l'eau
- Un système économique fondé sur la perception de redevances pour financer des actions qui concourent à la gestion durable des ressources en eau



Impacts de l'imperméabilisation

- Réseaux unitaires : débordements temps de pluie



23 collectivités avec déversoirs d'orage débordant plus de 20 jours par an sur le territoire
6,2 Mm3 d'eau usée non traitée rejetée au milieu naturel

- Réseaux pluviaux : concentrations des polluants

- Pollutions de milieux fragiles : cours d'eau, lagunes, mer



Favoriser une gestion à la source

Sortir du « tout tuyau »

Favoriser l'infiltration ou
réutilisation de l'eau de
pluie là où elle tombe

Infiltrer les pluies courantes



Programme interventions agence

Sont éligibles tous les projets qui permettent de **déconnecter** les eaux pluviales des réseaux d'assainissement existants (unitaires ou pluviaux stricts) pour **infiltration** ou **réutilisation**

Exemples de travaux aidés : *noues d'infiltration, jardins de pluie, toitures végétalisées stockantes, tranchées drainantes,...*

➤ *Priorité à la déconnexion sur les réseaux unitaires*

- Dépenses éligibles :
 - Études préalables aux travaux (hydrauliques, géotechniques, paysagère) - **OBLIGATOIRES**
 - Travaux : terrassements, équipements, végétalisation, nécessaires à la déconnexion

Programme interventions agence

Taux d'aide maximal :

➤ Pour les collectivités : **50%**

peut être porté à **70%** dans le cadre de contrat,

➤ Pour les entreprises : **encadrement européen**

➤ Plafonnement à **40 € HT/m2 déconnectés**

Aides réservées aux surfaces aujourd'hui
imperméables et raccordées aux réseaux



AIDES SPECIFIQUES POUR ECOLES, COLLEGES, LYCEES ET UNIVERSITES

- Jusqu'à **70%** aide Agence
- Coût plafond **100 €/m²** de surface déconnectée
- Public et privés
- Etudes/travaux
- Conditions
 - Majorité de Solutions Fondées sur la Nature + pédagogie



VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE



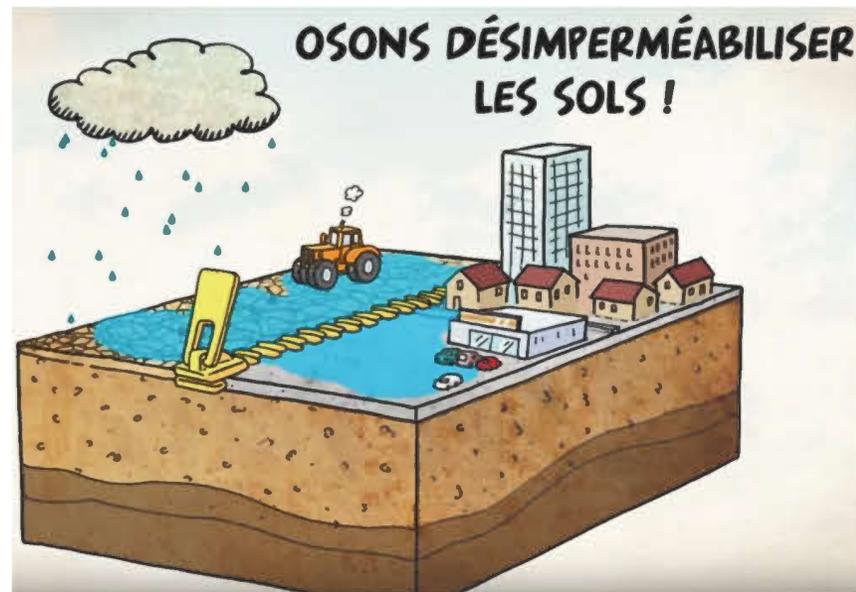
Augmente l'infiltration

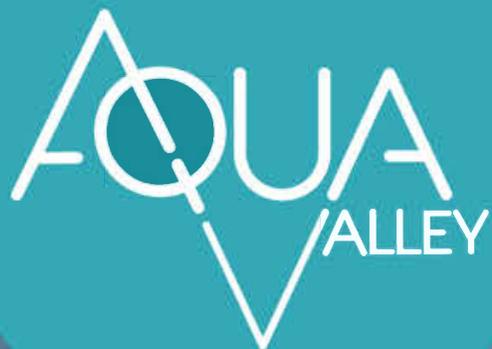
Réduit la température

Pour déposer une demande d'aide

En ligne sur le site de l'agence

<https://aides.eaurmc.fr/>





**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Gwenolé LE ROUX

gwenole.leroux@eaurmc.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

